# La route en hiver dans l'Hérault

2025 / 2026

Le réseau routier national géré par la DIR Massif Central dans l'Hérault est de la responsabilité du district Sud.

Ce réseau est constitué par l'A75, l'A750, la RN109 et la RN2009 dont l'entretien et l'exploitation sont assurés par les Centres d'Entretien et d'Intervention (CEI) de Servian, Le Caylar, Clermont-l'Hérault et Montarnaud.

### **DISPOSITIF AUTOROUTIER DE L'A75:**

	CEI du CAYLAR	CEI de SERVIAN
Moyens humains	18 agents	16 agents
Nombre de circuits	3	2
Véhicule de traitement	4 unités	2 unités
Quantité de sel utilisé (2025-2026)	38 tonnes	0 tonnes
	CEI de CLEMONT- L'HÉRAULT	
Moyens humains	16 agents	
Nombre de circuits	2	
Véhicule de traitement	3 unités	
Quantité de sel utilisé (2025-2026)	13 tonnes	

### **DISPOSITIF AUTOROUTIER DE L'A750:**

### CEI de MONTARNAUD

Moyens humains 15 agents

Nombre de circuits 2

Véhicule de traitement 2 unités

Quantité de sel utilisé (2025-2026) 0 tonnes

### **CLASSEMENT CLIMATIQUE:**

Le département de l'Hérault est classé en zone climatique "hiver rigoureux" dans le nord du département, "hiver peu rigoureux" dans le périmètre couvert par le CEI de Clermont-l'hérault, et "hiver clément" dans les périmètres couverts par les CEI de Servian et Montarnaud.





# **ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ:**

En cas d'épisode neigeux, il est recommandé d'utiliser les équipements spéciaux (chaînes à neige ou pneus hiver), dans le département de l'Hérault.

### PÉRIODE DE VIABILITÉ HIVERNALE:

La période de viabilité hivernale s'étend du 14 novembre 2025 au 13 mars 2026.



# LONGUEUR DU RÉSEAU À TRAITER :

- 77 km d'autoroute A75 (2x2 voies)
- 33 km d'autoroute A750/RN109 (2x2 voies)
- 16 Km de RN2009 bidirectionnelle





# ÊTRE CONSCIENT DES LIMITES DU DISPOSITIF

Malgré toute l'attention apportée par la DIR Massif Central, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloquée par les intempéries et que la circulation soit paralysée. Les interventions sont alors ralenties, voire impossibles.

### PLUSIEURS FACTEURS, SOUVENT CUMULÉS, EXPLIQUENT CES SITUATIONS:

- une température trop basse qui rend l'action du sel inefficace,
- des chutes de neige en continu (les engins de déneigement concentrent leur action à plusieurs reprises au même endroit sans pouvoir dégager la totalité des voies de circulation).
- des phénomènes exceptionnels incontrôlables (pluies verglaçantes ou verglas important),
- un vent violent et soutenu pendant et/ou après la chute de neige entraînant la formation de congères,
- l'importance du trafic,
- un défaut d'équipement des véhicules (absence de pneus neige, de chaînes ...)
- Quels que soient les progrès technologiques, les moyens mis en œuvre et quelles que soient les compétences des prévisionnistes, la neige reste, et, restera encore, un phénomène très difficile à prévoir tant en intensité qu'en durée.

# www.dir-mc.fr

# **COORDONNÉES:**

# **DIR MASSIF CENTRAL**

60 avenue de l'Union soviétique 63012 Clermont-Ferrand Cedex 1 04 73 29 79 79

# **DISTRICT SUD**

11 rue du Chasselas 34800 Clermont-l'Hérault